

WERONIKA LESIAK

École Doctorale des Sciences Humaines à l'Université de Łódź

weronika.lesiak@edu.uni.lodz.pl

ORCID : 0000-0003-2361-557X

## La rivalité qui unit, la rivalité qui éloigne – *Leur égale* de Camille Pert

The Rivalry that Unites, the Rivalry that Tears Apart  
– Camille Pert's *Leur égale*

### Abstract

The tension in relations between the sexes is often the driving force behind Camille Pert's work. Whether it concerns love or professional life, everything can turn into a battlefield between women and men. This motif forms the central axis of the novel *Leur égale*, in which the stereotypes specific to both sexes are, to a certain extent, reversed. The analysis of the characters, above all of the eponymous heroine, will show the evolution of their approach to the transgression of social roles as well as the consequences of such behaviour. We will examine the paradox that arises from this, since what initially makes the heroine equal to men, over time bans her from love. We will also explore the subject of rivalry between men and women – both in the professional sphere and in married life – as analysed in the studies that Pert has devoted to these two subjects.

**Keywords:** 19<sup>th</sup> century, French novel, feminism, marriage, women's work

**Mots-clés :** XIX<sup>e</sup> siècle, roman français, féminisme, mariage, travail de la femme

### Introduction

La femme peut être considérée comme « un mâle qui à certains égards est mutilé et imparfait » (Aristote [330/322 av. J.-C.] 1887) ou bien comme « la femelle de l'homme, être humain organisé pour concevoir et mettre au monde des enfants » (Larousse 1871 : 202) : bien que ces deux affirmations soient séparées par plusieurs siècles, la vision de la femme qui en découle est la même. Le régime patriarcal des

époques antiques qui présentait l'homme comme le donneur de la vie et la femme comme un récipient imparfait (Andrés 1989 : 257), paraît un ancêtre du code napoléonien. Introduit en 1804, ce code, comme nous le savons, a assujetti la femme mariée à son époux et l'a proclamée aussi incapable de conclure des contrats civils qu'un enfant (*Code Civil des Français* 1804, art. 213 : 53). Par ailleurs, cet ordre, semblable à une « petite monarchie absolue dans laquelle l'homme [...] exerce le pouvoir » (Pelletier 1912 : 14), ne se voyait pas trop changé lorsqu'il s'agissait de la femme célibataire. Quoique libre des influences maritales, elle n'était pas non plus reconnue par le droit comme une citoyenne à part entière et elle restait sous la curatelle de son père ou d'un frère.

Ce statut de la femme a régulièrement été mis en question par des intellectuels au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. « Il n'y a pas de questions purement féministes : il n'y a que des questions humanistes », proclame Paule Vigneron sur les pages de *La Fronde*, en ajoutant que « tout ce qui nuit à la femme, nuit à l'homme et [...] par conséquent, à la société entière » (Vigneron, 1898 : 1). Parmi ces esprits intéressés par le sort féminin se trouve Camille Pert, qui aborde le sujet de la hiérarchie entre les sexes à la fois dans ses œuvres littéraires et dans ses travaux théoriques à caractère sociologique. Son livre intitulé *Leur égale*, tout en appartenant à la fiction littéraire, reflète bien les craintes et les défis auxquels les femmes devaient faire face dans le monde réel ; dans le roman, ils sont affrontés par Thérèse Bolsenn. Réputée l'égale des hommes, elle gère savamment une entreprise familiale, ce qui lui apporte le respect dans le milieu professionnel mais en même temps écarte la possibilité de bonheur amoureux à cause des préjugés sociaux. D'ailleurs, celui-ci ne l'intéresse pas jusqu'au jour où elle tombe amoureuse d'Adrien, un homme mondain, qui, à son tour, s'éprend non seulement de la beauté de Thérèse, mais avant tout de son esprit masculin.

Le présent article portera sur le rapport entre la manière dont les deux protagonistes transgressent les rôles sociaux et l'évolution de leur relation amoureuse ; ainsi analysera-t-on les tempéraments opposés de Thérèse et d'Adrien qui, en apparence, les placent au-delà des stéréotypes sociaux, pour démontrer ensuite un paradoxe qui en découle, puisque les mêmes traits qui les unissaient, les séparent à la fin. L'aspect de la rivalité entre les sexes sera accentué par l'exploration de deux travaux théoriques de Pert, qui se réfèrent aux thèmes abordés dans *Leur égale*.

### **La rivalité entre les sexes, la rivalité entre les stéréotypes**

Si le code Napoléon réduit les femmes au rôle d'enfant adulte sans droits, d'être unidimensionnel censé s'occuper du foyer, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle réclame leur indépendance et met en lumière leur complexité ; Thérèse Bolsenn semble en être un bon exemple. La manière très simple d'introduire ce personnage – « une belle fille de vingt-quatre ans qui [tient] courageusement la place d'un homme » (Pert 1899 : 4) – annonce déjà la dualité de son caractère. D'un côté, on attire l'attention sur son aspect physique, qui révèle évidemment une féminité raffinée. Sa « taille svelte » (Pert 1899 : 15) et « l'harmonieux accord de son teint pâle avec ses cheveux bruns légers » (Pert 1899 : 15) non seulement inspirent l'admiration de son futur amoureux, mais rappellent aussi que, malgré son air viril, Thérèse reste toujours une femme.

En effet, « l'identité des femmes est irrémédiablement définie par leur corps et ses fonctions » (Boisclair 2007 : 111). Faisant référence à la théorie des archétypes présentée par Carl Gustav Jung, Philip Wheelwright a construit son propre classement d'archétypes féminins ; d'après lui, nous pouvons

distinguer les archétypes de la Mère, de la Vierge, de la Sirène et de la Harpie (Wheelwright 1991 : 290–291). Or, leur place dans la conscience collective est relative à la manière dont leur sexualité est perçue. Lorsque le corps de la Mère est reconnu comme un outil生殖的, celui de la Vierge reste un tabou indicible ; la Sirène fait de sa chair une source de plaisir masculin, tandis que la sexualité défigurée de la Harpie dégoûte. Pourtant, Thérèse semble à l'écart de tous ces archétypes. Rejetant la pensée du mariage, donc aussi l'archétype de la Mère – puisque les deux sont inextricablement liés – elle n'adhère à aucun autre. Évidemment, à son époque, la diversification des rôles féminins avait déjà fait ses lents débuts, mais le discours public n'accordait que très rarement à la femme des positions hormis la dichotomie mère-amante (Mesch 2009 : 65–66). Or, l'ambiguïté de Thérèse fascine Adrien. Bien qu'ordinairement le jeune homme perçoive la jeune femme comme froide et entièrement dévouée à son travail scientifique, parfois, « ses allures, sa liberté d'existence [l'induisent] à penser que les mystères de l'amour lui [sont] familiers » (Pert 1899 : 19).

Thérèse est par excellence une individualiste. Faute d'autorité masculine (en la personne d'un père ou d'un mari), elle est partiellement libre de contraintes sociales<sup>1</sup>. Cela concerne également la sexualité ; lorsque sa relation avec Adrien devient plus manifestement amoureuse, Thérèse désire ses caresses physiques autant que lui, voire les initie. En un sens, cette libération la rapproche encore du rôle d'un homme ; dans le contexte sexuel, elle est sûre d'elle, « inaccessible aux petites pudeurs féminines » (Pert 1899 : 83), même « dédaigneuse des pruderries feintes » (Pert 1899 : 83). En revanche, c'est Adrien qui semble plus vulnérable et soumis. Aussitôt qu'ils restent seuls, le jeune homme prend une allure mi-enfantine, mi-féminine, comme s'il renonçait à sa position d'homme et la laissait à Thérèse. En sa présence, il parle avec enthousiasme du décor, des fleurs et des robes, ce que Thérèse résume dans une constatation amusée : « c'est lui la femme, et moi l'homme » (Pert 1899 : 69). Par ailleurs, dans un moment de ravissement, Adrien s'oublie et dit à son amante « mon mignon » (Pert 1899 : 79), un lapsus que l'on serait porté à interpréter à la lumière de la théorie des actes manqués. En effet, selon Freud, les erreurs de ce type présentes dans notre discours constituent les manifestations extérieures des pensées et des envies subconscientes, cachées à cause de leur incompatibilité avec les normes sociales (Saint-Jacques 1963 : 293). Peut-être qu'en traitant son amante d'homme Adrien admet involontairement qu'au fond il voit en Thérèse quelqu'un d'égal ou même de supérieur. De toute manière, cela semble démontrer encore davantage un certain renversement des fonctions traditionnellement associées aux deux sexes.

Pourtant, la « masculinisation » de Thérèse s'étend bien au-delà de l'alcôve ; en effet, c'est surtout à travers ses conversations avec les hommes que l'égalité entre eux se dresse le plus clairement. D'ailleurs, il est très intéressant de noter qu'au cours du roman Thérèse ne parle presque pas avec les autres femmes ; ses contacts avec les représentantes de son propre sexe restent marginaux et se bornent à quelques propos sans signification, tandis que ses conversations avec les hommes concernent des sujets sérieux tels que la position de la femme dans la société ou bien la gérance de l'entreprise familiale. Dans chaque cas, les paroles de Thérèse provoquent chez ses interlocuteurs sinon le consentement, du moins un respect réticent. Même confrontée à la misogynie, elle sait la combattre en utilisant des arguments logiques plutôt qu'en ayant recours aux larmes ou à d'autres expressions d'émotions ; dans ce sens, encore une fois, Thérèse semble s'opposer à la vision stéréotypée de la femme comme dotée « d'une sensibilité très vive, se laissant facilement impressionner, par les divers sentiments de joie, de douleur, de crainte, comme

<sup>1</sup> Bien sûr, il y a des conventions sociales à suivre. Pourtant, dans la plupart des cas, Thérèse choisit de les ignorer et de rester libre. Grâce à son argent, elle est capable de vivre ainsi.

ces impressions agissent sur l'imagination sans être accompagnées d'ordinaire par le raisonnement » (Larousse 1872 : 202).

Contrairement à l'héroïne, Adrien, lui, paraît toujours agir sous l'empire de ses émotions, s'intéressant seulement à la recherche des plaisirs de la vie mondaine. Traité par sa cousine « de fou, de grand enfant sans ordre et sans raison » (Pert 1899 : 16), le jeune homme est d'abord indifférent aux allures féminines de Thérèse, malgré son « fanatisme de la Femme » (Pert 1899 : 16). Soit par un caprice de blasé, soit par un enchantement sincère, Adrien s'éprend de l'esprit masculin et de la beauté externe qui se rejoignent en Thérèse ; « sa nature rare, son âme dissemblable de celles des autres femmes » (Pert 1899 : 42) le séduisent en promettant « de[s] trésors de sensations neuves inconnues » (Pert 1899 : 42). Néanmoins, il est important de noter que ce sentiment naît seulement après qu'Adrien constate son avantage sur l'héroïne. En effet, c'est seulement quand Thérèse lui montre sa tendresse, que la vanité du jeune homme est flattée, puisqu' « il avait crue celle-ci loin de devoir se soumettre à son influence d'amant » (Pert 1899 : 23).

Par ailleurs, la nature de leur relation constitue un jeu intéressant avec, pour paraphraser ainsi Hans Robert Jauss, « l'horizon d'attente » des lecteurs. Bien que l'appartenance générique de *Leur égale* soit assez contestable<sup>2</sup>, ce roman, aussi bien que l'œuvre littéraire de Pert en entier, est généralement classé comme populaire. Or, dans ce type de création, on rencontre, le plus souvent, un duo composé d'un homme résolu, distingué par son métier ou ses capacités, et d'une femme émotive et orientée vers l'amour conjugal : c'est lui, le héros et elle n'est qu'un objet de ses désirs (Nathan 1990 :107). Dans *Leur égale*, nous pouvons observer un renversement complet de ce schéma narratif ; c'est Thérèse, qui par son intellect, son aisance financière et son calme incarne le parti actif, dominant, donc traditionnellement masculin (Bourdieu 1998 : 27), dans leur relation. Adrien, en revanche, se soumet à l'énergie de son amante et paraît remplir parfois le rôle d'une belle femme du monde menant un salon littéraire : après son déménagement, il n'aide à entretenir le commerce familial de Thérèse que par le fait de « relever et retenir le cercle de relations qui [...] avait donné autrefois une quasi-célébrité à l'antique maison d'édition » (Pert 1899 : 119).

L'équilibre des pouvoirs habituel devient donc bouleversé ; comme Pert l'explique elle-même dans une lettre à Léon Saluces, le type de relation amoureuse qui s'établit entre les deux protagonistes relève aussi de ce renversement et naît de raisons mal placées :

Je suis persuadée qu'une fille telle que j'ai montré Thérèse doit *fatalement* s'éprendre non de quelque homme instruit et capable de la comprendre, mais d'un beau garçon quelconque – justement parce que confusément elle le sent inférieur à elle. [...] Elle ne souhaite pas l'écraser de sa supériorité, mais obscurément elle l'aime d'un amour un peu protecteur, incapable de ressentir l'amour – en quelque sorte soumis – de la femme ordinaire. (Saluces 1899 : 1)

2 En raison de la place forcément limitée pour cette contribution, nous allons développer ce sujet plus profondément autre part. Il est néanmoins utile de mentionner quelques opinions contemporaines ainsi que celles de l'époque à propos de l'œuvre de Pert pour montrer sa diversité. Toutes les déterminations génériques sont mises en gras par l'auteure du texte. « Un livre bien composé et écrit beaucoup mieux que les ordinaires **livres de femmes** » (Rachilde 1898 : 221). « One of the key **work[s] of female adolescence** [dans le sens de Bildungsromane] from this period [1910-1930] » (Gale 2010 : 128) ; « Camille Pert – **romancière à these**. Ses romans très hardis roulent sur les questions sociales, ou la psychologie conjugale ; ils défendent, au nom de la morale indépendante, les droits de la femme » (Bethléem 1904 : 105). [Les dénominations décrivant l'œuvre de Pert mises en gras par l'auteure du présent article].

Effectivement, ce décalage entre leurs besoins, d'abord caché par le désir mutuel, ne cesse d'augmenter au cours du roman. Bientôt, le bonheur des deux jeunes gens disparaît. Comme Camille Pert le constate dans son guide concernant le mariage, « l'homme, quel qu'il soit, quoi qu'il déclare et affiche, a le mépris complet de l'intelligence et des facultés mentales de la femme » (Pert 1905 : 146). Selon l'écrivaine, une union pleine et stable entre les deux (sous la forme d'un mariage traditionnellement compris) ne peut pas avoir lieu si la femme est l'égale de son mari en ce qui concerne l'esprit et la conduite ; au lieu de se distinguer par la logique des pensées ou par un caractère fort, elle est plutôt censée incarner un être frivole, joyeux et, avant tout, soumis à l'homme (Beauvoir 1949 : 27). Il semblerait que cette tendance relève du besoin masculin de domination, un sujet déjà mentionné à plusieurs reprises au cours de notre étude. Pert l'explique ainsi :

L'homme – du moins l'homme de nos races que l'antique légende hébraïque domine au travers des siècles – est persuadé que la femme, par nature et par destination, ne peut être que le reflet de sa personnalité, que la meilleure épouse est celle qui se montre la plus malléable, la plus susceptible d'être façonnée selon le désir et la volonté de son mari. (Pert 1905 : 146)

En effet, c'est l'orgueil blessé d'Adrien qui marque le début de la dégradation de ses sentiments envers Thérèse. Un accord qui place le jeune homme dans une position inférieure et le rend, à jamais, le débiteur de la bienveillance de la femme, met sa masculinité en danger. Par conséquent, Adrien rompt avec Thérèse et se lie avec Germaine, auprès de laquelle « il se sa[it] supérieur, se cro[it] maître ; sa vanité s'atendr[it] des sentiments d'adoration, de soumission enivrée qu'il s'imagin[e] rencontrer en cette petite, et qu'il n'avait point aperçus au fond du cœur de Thérèse » (Pert 1899 : 182). Évidemment, nous pourrions déclarer ici que la rivalité entre les sexes détruit l'amour ; au moins c'est une théorie que Pert soutient dans *Le Bonheur conjugal*, en faisant allusion à *Leur égale* :

Nous devons constater que la situation d'égale, de femme virilisée par ses occupations est peu favorable pour le développement de l'amour tel que le conçoivent la plupart des hommes. J'ai raconté autre part l'histoire d'une jeune fille qui s'était trouvée obligée [...] de prendre une situation d'homme dans une grande maison d'édition dont elle était l'héritière. [...] Elle avait aimé et inspiré à un jeune homme un amour très vif, mais qui s'enfuit vite. (Pert 1905 : 172)

## La dimension féministe

Néanmoins, il serait injuste de réduire l'histoire de Thérèse à un conte d'amour malheureux. Selon Rachel Mesch, c'est l'esprit progressiste et les aspirations professionnelles de Thérèse qui forment le cœur du roman (Mesch 2017 : 65). Effectivement, une fois considérée comme une égale de l'homme, l'héroïne peut, en quelque sorte, sortir du schéma narratif propre aux personnages féminins, qui réduit leurs ambitions à la réussite amoureuse et maritale. Or, à titre de rappel, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les personnages féminins des romans populaires n'étaient que des objets du désir ou des symboles du pouvoir (Queffélec-Dumassy 2008 : 13). Pourtant, à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, elles se transforment en femmes fortes « qui refusent de céder à l'amour pour ne pas être dominées. L'amour libre devient un choix social possible, quoique marginal » (Queffélec-Dumassy 2008 : 47).

Ce changement dans la représentation romanesque de la femme semble un reflet net de la réalité extra-littéraire de l'époque. Effectivement, la figure de « la femme nouvelle » s'enracine dans l'imaginaire collectif et évoque des sentiments opposés (Waelti-Walters 1990 : 174). Pour les socialistes et les activistes féministes, « des femmes compétentes, indépendantes, bien éduquées et résolues [sont] perçues comme indispensables pour l'avènement d'un meilleur monde où régneront la justice et l'égalité pour tous »<sup>3</sup> (Waelti-Walters 1990 : 174). Cependant, pour les traditionalistes, cette expression connote quelque chose d'anormal : une femme qui veut s'émanciper et rejette ainsi son rôle naturel d'épouse et / ou de mère, mérite d'être placée entre les deux sexes comme une sorte d'aberration (Murat 2006 : 366–375). Dans cette optique bien dichotomique, la position prise par Camille Pert paraît particulièrement frappante.

D'un côté, l'écrivaine critique sévèrement l'idée de la « femme nouvelle », puisqu'à ses yeux, elle renonce volontiers à la maternité, son devoir par excellence (Waelti-Walters 1990 : 174). Logiquement, Pert s'oppose aussi à l'avortement en y consacrant – en partie ou en entier – certains de ses romans<sup>4</sup>. Lorsqu'il s'agit du divorce, dont le droit rétabli en 1884 ne cesse de semer la controverse, elle démontre une certaine désinvolture tant qu'il n'y a pas d'enfants : « Dans le divorce je ne vois absolument que la question des enfants, et je trouve que le mari ou la femme qui en a la garde ne doit jamais se remarier... Le seul cas intéressant, c'est celui-là. Le reste, pff... ! » (Pert 1902 : 2). Elle ne partage non plus les envies des ailes radicales du mouvement féministe pour établir le suffrage universel ; au contraire, elle considère l'engagement politique des Françaises comme contribuant à l'augmentation du « gâchis actuel » (Pert 1933 : 1), voire comme une « irrémédiable et éternel[le] [...] destruction de la famille » (Pert 1933 : 1).

De l'autre côté, cependant, elle milite constamment pour l'éducation de la femme et pour sa place égale sur le marché du travail. Les jeunes filles devraient être élevées tout en partageant les jeux de leurs frères afin que « leur coéducation supprime la grossièreté des réunions seulement masculines et la puérilité de celles purement féminines » (Pert 1906 : 2). Pareillement, Pert est convaincue que chaque jeune femme devrait avoir la possibilité de se développer, de former sa personnalité et d'obtenir les connaissances nécessaires dans la vie adulte (Pert 1905 : 25). Par ailleurs, ses essais sur le mariage et sur le travail de la femme révèlent sa grande acuité sociale. Dans *Le Bonheur conjugal*, Pert, tout en instruisant la jeune femme sur comment naviguer dans la sphère du mariage souvent compliquée et obscure, reste consciente de l'impossibilité d'une telle tâche et passe sous silence la conclusion qui semblerait logique de son manuel. Au dire de Waelti-Walters « il n'y a pas de conclusion possible, parce que Pert serait alors obligée de constater que les attentes sociales et les conditions économiques forcent la femme à se marier et que le mariage est un état de servitude dangereuse pour sa santé physique, économique et émotionnelle » (Waelti-Walters 1990 : 123).

Dans ce contexte, le personnage de Thérèse résonne comme une tentative de réconciliation entre les idées souvent contradictoires de l'auteure. En effet, bien que l'héroïne se voie refusée l'amour, elle garde ses ambitions qui lui procurent une certaine satisfaction ; elle projette de créer une revue « destinée à l'éducation scientifique de la femme » (Pert 1899 : 123). Sans doute inspirée par les journaux existant à l'époque, tels que *La Fronde*, *Fémina* ou *La vie heureuse*, *La femme moderne*, la revue de Thérèse, se distanciera cependant de l'étiquette féministe (« Je ne m'occupe pas des coteries existantes [...] J'ai essayé de lire quelques-unes des élucubrations que ces divers groupes ont émises... Je ne les comprends

3 « For feminists and socialists, competent, independent, educated, and thoughtful women were seen as necessary to the better world to come, where there would be justice and equality for all » [traduction W. L.]

4 Notamment *Les Florifères* (1898) et *L'Autel* (1907) portent sur ce sujet.

pas, ou ne les admets pas. Elles m'ennuient ou m'exaspèrent » [Pert 1899 : 279–280]). Comme Mesch le souligne, « il s'agit chez Thérèse d'un féminisme exploratoire et imaginatif » (Mesch 2017 : 67), dont le but n'est pas d'inciter un bouleversement du *status quo*, mais plutôt de créer « un nouveau prisme par lequel [les femmes] pourraient désormais s'analyser elles-mêmes et prendre conscience de leurs capacités » (Mesch 2017 : 67)<sup>5</sup>.

Cette autodétermination se retrouve également au niveau du travail ; nous voyons bien à quel point la vie professionnelle satisfait Thérèse et lui permet de se réaliser au-delà des normes prévues pour une femme. Évidemment, si au début du XIX<sup>e</sup> siècle les femmes « déstabilisent l'ordre 'naturel' des choses et des hommes lorsqu'elles pratiquent une activité de l'esprit » (Riot-Sarcey 2002 : 24–25), la fin du siècle apporte un changement majeur. Les transformations sociales ainsi que les nécessités économiques poussent les femmes à entreprendre une activité professionnelle (Valette 1897 : 2). Bien que les positions administratives et celles dans le commerce de détail prédominent, à ce moment-là en France, il n'y a presque pas d'industries sans femmes (Pert 1910 : 252). Cette omniprésence semble inquiéter certains hommes, personnifiés dans *Leur égale* par Louis Dose, l'oncle de Thérèse : « Parbleu ! Il y a déjà trop de concurrence... Les hommes s'égorgent. Qu'est-ce que cela sera lorsque les femmes se rueront aussi à l'assaut ! » (Pert 1899 : 140)

Les mots aigris du personnage semblent correspondre à ce que Pert souligne aussi dans son essai sur le travail de la femme : « Elle est partout, travaille dans tout ; ce n'est que dans les métiers et les situations honorifiques et agréables que l'homme lui barre encore le passage, afin de se réserver les meilleures places dans la société et celles qui exigent le moins d'effort » (Pert 1910 : 318). Daniel Lesueur, qui, ainsi que Pert, a élaboré une étude portant sur la vie professionnelle féminine, ajoute que la femme apparaît désormais « comme une travailleuse rivale et concurrente de l'homme, non plus exclusivement comme sa compagne, assise au foyer, nourrice et éducatrice de ses enfants » (Lesueur 1905 : 2). Effectivement, que ce soit par crainte ou par un simple refus de partager son pouvoir, les hommes repoussent l'idée de la femme en tant que travailleuse égale, ce qui engendre d'autres injustices, y compris la question du salaire. En continuant sa pensée, Pert suggère que les femmes au travail méritent des conditions justes et une rémunération égale (Pert 1910 : 318) ; et sur cette question de l'argent il semble que toutes les femmes socialement engagées s'accordent. Pareillement à Pert, Hubertine Auclert, qui comme la première s'est définie comme féministe (Bard 2015 : 24), attire l'attention du public sur l'injustice inhérente qui régit les salaires des ouvriers de ceux des ouvrières, dans un article pour *La Libre Parole* (Auclert 1894 : 1–2). Elle souligne la nécessité de « relever à ses propres yeux et aux yeux de tous la femme si bas tombée, en la faisant, devant la loi, l'égale de l'homme » (Auclert 1894 : 1–2) et, en conséquence, de la placer au même niveau que l'homme.

Au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la position des femmes constituait l'un des sujets les plus discutés. « Si l'aile modérée du mouvement féministe des années 1900 préfère la femme au foyer alors que l'aile radicale l'envisage plutôt à la conquête des territoires masculins, tous s'accordent à ce qu'elle puisse elle-même choisir sa voie et obtenir les moyens de son choix » (Rochefort 1995 : 338). Dans ce sens, *Leur égale* paraît imprégné de la pensée féministe, bien que son auteure se soit distanciée de cette étiquette dans sa fiction comme dans la vie. De même, quelques décennies plus tard, Simone de Beauvoir mettra en avant dans *Le Deuxième sexe* l'importance de la liberté de choisir soi-même qui on veut être (Beauvoir 1949 : 34) ; cette vision existentialiste semble résumer l'envie irrésistible de Thérèse de pouvoir

<sup>5</sup> Mesch appelle cette approche « le féminisme littéraire de la Belle Époque » (Mesch 2017 : 66).

décider pour elle-même et de vivre selon ses propres règles quel que soit le prix. Sa relation avec Adrien, quoiqu'infructueuse et imparfaite, s'avère être le premier pas sur le chemin, sinon vers une union plus complète avec un autre homme, du moins peut-être vers une découverte d'elle-même.

## Bibliographie

- Andrés, Cristian (1989) « La nature de la femme : Aristote, Thomas d'Aquin et l'influence de *Cortesano* dans la *comedia lopesque*. » [Dans :] *Bulletin hispanique* ; 91–2.
- Beauvoir, de Simone (1949) *Le deuxième sexe*. T. 1. Paris : Gallimard.
- Bethléem, Louis (1905) *Romans à lire et romans à proscrire*. Cambrai : Librairie Notre-Dame de Grace.
- Boisclair, Isabelle (2007) « Accession à la subjectivité et autoréification : statut paradoxal de la prostituée dans *Putain de Nelly Arcan*. » [Dans :] Daniel Marcheix, Nathalie Watteyne (éds) *L'écriture du corps dans la littérature québécoise depuis 1980*. Limoges : Pulim ; 111–123.
- Bourdieu, Pierre (1998) *La domination masculine*. Paris : Éditions du Seuil.
- Gale, Beth (2010) *A World Apart: Female Adolescence in the French Novel 1870–1930*. Lewisburg : Bucknell University Press.
- Larousse, Pierre (1872) *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc., etc.*, t. 8. Paris : Administration du Grand Dictionnaire universel.
- Lesueur, Daniel (1905) *L'Évolution féminine dans la Société actuelle. Ses Causes économiques*. Paris : Lemerre.
- Mesch, Rachel (2009) « Housewife or Harlot? Sex and the Married Woman in Nineteenth-Century France. » [Dans :] *Journal of the History of Sexuality*. Vol. 18. N°1. Texas: University of Texas Press ; 65–83.
- Mesch, Rachel (2017) « *Femina, La Vie heureuse* et le « féminisme littéraire » de la Belle Époque. » [Dans :] Andrea Del Lungo, Brigitte Louichon (éds) *La Littérature en bas-bleus. Tome III. Romancières en France de 1870 à 1914*. Paris : Garnier ; 65–75.
- Murat, Laure (2006) *La loi du genre : Une histoire culturelle du troisième sexe*. Paris : Fayard.
- Nathan, Michel (1990) *Splendeurs et misères du roman populaire*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Pelletier, Madeleine (1912) *L'émancipation sexuelle de la femme*. Paris : Giard et Brière.
- Pert, Camille (1899) *Leur égale*. Paris : Simonis Empis.
- Pert, Camille (1902), « La Question du divorce. » [Dans :] *La Liberté*. N° 13832 ; 2.
- Pert, Camille (1905) *Le bonheur conjugal*. Paris : Librairie Universelle.
- Pert, Camille (1905) *Le Bonheur conjugal*. Paris : Simonis Empis.
- Pert, Camille (1906) « L'éducation moderne. » [Dans :] *L'Écho de l'Yonne* ; 1–2.
- Pert, Camille (1910) « Le Travail de la femme. » [Dans :] Edmond Perrier (éd.) *La Femme dans la nature, dans les mœurs, dans la légende, dans la société. Tableau de son évolution physique et psychique*. T. IV. Paris : Bong ; 251–318.
- Pert, Camille (1933) « Politiciennes ! Ce n'est pas la partie féminine de la nation restée sage et réfléchie qui demande le droit de vote. » [Dans :] *L'Ordre*. N°1149 ; 1.
- Queffélec-Dumasy, Lise (2008) *Le roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*. Belphégor : Littérature Populaire et Culture Médiatique.
- Rachilde<sup>6</sup> (1898) revue des *Florifères* de Camille Pert [Dans :] *Mercure de France*. N°177 ; 221.

6 Rachilde (née Marguerite Eymery) était écrivain ou plutôt, selon ses propos mots, « homme de lettres » et critique littéraire auprès de *Mercure de France*. Classée parmi les symbolistes, elle se distinguait par son langage ironique. Dans son très riche

- Riot-Sarcey, Michèle (2002) *L'histoire du féminisme*. Paris : La Découverte.
- Rocheford, Florence (1995) « La problématique féministe de la différence des sexes au tournant du siècle. » [Dans : ] *La Découverte* ; 337–341.
- Saint-Jacques, Alphonse (1963) « La doctrine freudienne et les actes manqués. » [Dans : ] *Laval théologique et philosophique*. Vol. 19. N°2 ; 229–370.
- Saluces, Léon (1899) « La vie littéraire. » [Dans : ] *Les droits de l'homme*. N°443 ; 1.
- Valette, Aline (1897) « Le travail des femmes. L'ouvrière. » [Dans : ] *La Fronde*. N° 7 ; 2.
- Vignerón, Paule (1898) « L'action féminine. » [Dans : ] *La Fronde*. N°29 ; 1.
- Waelti-Walters, Jennifer (1990) *Feminist Novelists of the Belle Époque: Love as a Lifestyle*. Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press.
- Wheelwright, Philip ([1968] 1991) [« The Archetypal Symbol. » (Dans : ) *Perspectives in Literary Symbolism. Yearbook of Comparative Criticism*. t. 1 ; 214–243.] Traduit en polonais par Maria-Bożenna Fedewicz « Symbol archetypowy. » [Dans : ] Michał Głowiński (éd.) *Symbola i symbolika*. Warszawa : Spółdzielnia Wydawnicza „Czytelnik” ; 265–311.

87

### Sources internet

- Code Civil des Français* (1804) art. 213 ; 53 : Paris. Récupéré de [https://oll-resources.s3.us-east-2.amazonaws.com/oll3/store/titles/2352/CivilCode\\_1565\\_Bk.pdf](https://oll-resources.s3.us-east-2.amazonaws.com/oll3/store/titles/2352/CivilCode_1565_Bk.pdf) le 15/09/2024.
- Aristote ([330/322 av.J.-C.] 1887) *Traité de la génération des animaux*, livre II, chapitre IV. Récupéré de <https://remacle.org/bloodwolf%EF%BB%BF/philosophes/Aristote/generation24.htm> le 15/09/2024.

Received:  
23.12.2024  
Reviewed:  
23.01.2025  
Accepted:  
28.10.2025

œuvre, elle abordait, entre autres, les sujets de la sexualité, du pervers, de la féminité et du pouvoir [ Cf. Anita Staroń (2015), *Au carrefour des esthétiques. Rachilde et son écriture romanesque 1880-1913*, Łódź : Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego ; Anita Staroń (2017) *Rachilde, homme de lettres. Sexe et exclusion* [Dans : ] Anita Staroń, Sebastian Zacharow (éds) *Être en minorité, être minorité*, Łódź : Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego ; 151-163].

